



Document
d'Information
Communal sur les

Risques Majeurs

Naturels et technologiques

Document à conserver

Édition 2025

L'une des principales missions de chaque collectivité est de participer activement à la protection des personnes et des biens.

Les risques naturels, technologiques et sanitaires sont autant d'événements qui ont déjà frappé notre commune et qui peuvent encore la toucher.

Le village de La Bastidonne, niché au cœur de la nature, possède 89% d'espaces naturels boisés ou agricoles, qui ont déjà été le théâtre de nombreuses catastrophes. Malgré nos efforts, les travaux réalisés et nos systèmes d'alerte, nous ne sommes à l'abri de rien.

Ce document est essentiel pour vous rappeler les dangers potentiels, les mesures de prévention prises et les systèmes d'alerte disponibles. Toute notre énergie est mobilisée pour que vous n'ayez jamais à vous en servir.

En attendant, conservez-le précieusement.

*Prenez soin de vous et de vos proches
Emma LEON – Maire de La Bastidonne*

SOMMAIRE

Niveaux de vigilance -----	1
Modalités d'alerte -----	2
Kit d'urgence PFMS -----	3
Inondation -----	4
Feux de forêt -----	6
Séisme -----	8
Mouvement de terrain -----	10
Risque radon -----	12
Gonflement des argiles -----	13
Canicule -----	14
Grand froid -----	15
Transport Matières Dangereuses ---	16
Attaque terroriste -----	17
Contacts utiles -----	18
Les bon réflexes – en résumé -----	19
Les bons réflexes (suite) -----	20
Notes personnelles -----	21
Inscription Téléalerte -----	22

[NIVEAUX DE VIGILANCE]



Accessible en permanence sur les sites Internet et les applications mobiles de Météo-France, la **Vigilance de Météo-France** signale lorsqu'un phénomène dangereux menace un ou plusieurs département(s) **pour la journée en cours et le lendemain** et rappelle les précautions à prendre pour se protéger. La Vigilance est **actualisée au moins deux fois par jour**, à 6h et à 16h, plus fréquemment si la **situation l'exige** :

-  Situation normale. Pas de vigilance particulière.
-  Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risque météorologique ou exposés aux crues ; des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement et localement dangereux. Tenez-vous au courant de la situation.
-  Soyez très vigilant ; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
-  Une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité par les pouvoirs publics.

-  Vent violent
-  Pluie et/ou inondation
-  Orages
-  Inondation
-  Vagues - submersion
-  Neige - verglas
-  Avalanches
-  Canicule
-  grand froid



Vigilance météorologique

publiée le 16 juin 2022 à 16h00 (heure locale)
valable jusqu'au 17 juin 2022 à 16h00 (heure locale)



Une vigilance **Orange** ou **Rouge** entraîne l'activation des mesures de sauvegarde par la municipalité.
La carte de vigilance est disponible sur :
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

[LES MODALITÉS D'ALERTE]

MOYENS D'ALERTE :

- Par l'application mobile : Panneau Pocket
- Le site de la ville : <https://labastidonne.fr>
- Par le réseau téléphonique : Téléalerte (inscription à la dernière page de ce document)
- Par le biais du réseau social Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedelabastidonne>
- La carte météo : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>
- La carte des crues : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>
- Radio – ICI Vaucluse : 88.6 FM
- Le compte Facebook de la préfecture du Vaucluse : <https://www.facebook.com/prefet84/>
- <https://www.interieur.gouv.fr/fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/L-alerte-et-l-information-des-populations>

[ORGANISATION DES SECOURS]

L'organisation des secours s'effectue conformément au **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** déclenché le cas échéant par le maire en fonction du type et de l'ampleur de la crise.

Il comporte pour chaque type de risque :

- l'organisation et la diffusion de l'alerte
- le recensement des moyens disponibles
- les mesures de soutien de la population à mettre en œuvre
- les mesures de sauvegarde et de protection à mettre en œuvre.

Si le risque dépasse les limites communales, le préfet prend alors la direction des secours.

[KIT DE SECURITE ET D'URGENCE PFMS]

(Plan Familial de Mise en Sécurité)

Coupure d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... Lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ anticipé.

CHECK-LIST D'URGENCE

- Radio à piles
- Piles de rechange
- Couteau suisse
- Médicaments
- Nourriture non périssable
- Chargeur de téléphone
- Argent liquide
- Double des clefs
- Trousse de 1^{er} secours
- Vêtements chauds
- Lampe de poche
- Eau potable
- Lunettes de vue
- Photocopies des documents officiels
- Bougies
- Allumettes
- Articles pour bébé

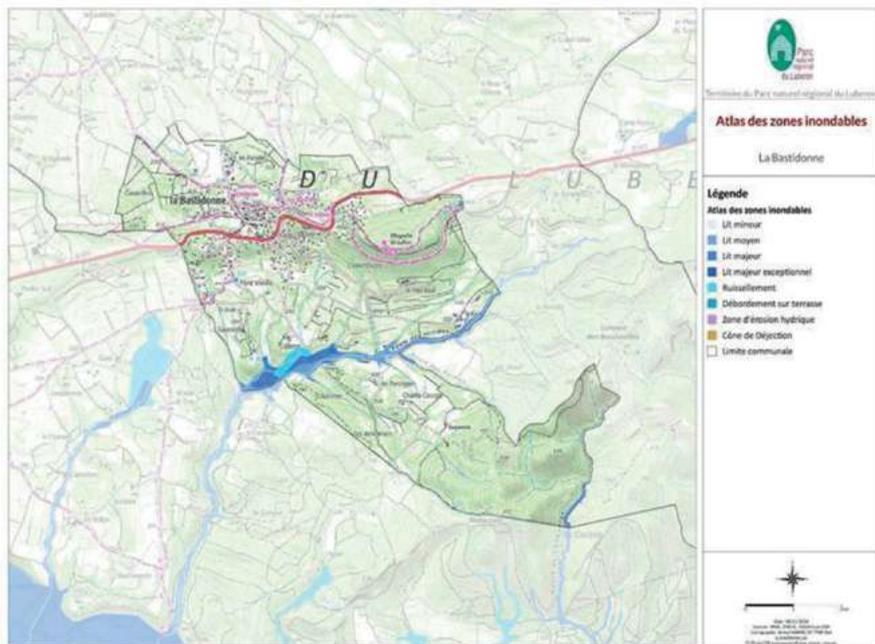




LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion temporaire de zones habituellement hors d'eau. La commune est sujette aux inondations liées à des phénomènes de crues torrentielles survenant après des averses orageuses (il pleut très fort pendant un laps de temps plus ou moins grand). Il en découle un fort ruissellement sur les voies, une importante accumulation d'eau aux points bas. Ce ruissellement provoque des érosions importantes : berges, chemins de terre, terrains cultivés. Ces érosions créent des coulées de boues ainsi que d'importants dépôts de terre sur les voies et espaces inondés.

LE RISQUE D'INONDATION À LA BASTIDONNE



Les informations contenues sur ces cartes ne sont pas contractuelles. Elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Aller chercher
l'information :

Radio - Ici Vaucluse : 88.6 FM
Carte météo : meteofrance.com
www.vigicrues.gouv.fr



Les bons réflexes

AVANT

► Fermer les portes, fenêtres, aérations, et autres ouvertures. Prévoir les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, batardeaux et matériel pour surélever les meubles



► Prévoir chez soi un kit sécurité. (Voir p.5) : radio à piles, réserve d'eau potable, vêtements, qui devront se situer dans les étages supérieurs des habitations



► Stationner son véhicule en hauteur



► Mettre hors d'eau les objets sensibles (papiers personnels, factures, produits dangereux ou polluants,)

► Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz afin de couper le gaz et l'électricité



► Préparer la mise à l'abri ou l'évacuation : rester à l'écoute des consignes des autorités



PENDANT

► Ecouter les consignes des autorités. S'informer de la montée des eaux (radio notamment). Respecter la réglementation de circulation et de stationnement



► Monter à l'étage



À ÉVITER

► Ne pas téléphoner, laisser les lignes libres pour les secours



► Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école, pour ne pas exposer les enseignants qui s'occupent d'eux.



► Ne jamais retourner chercher un objet oublié dans un lieu inondé.



ATTENTION : Dans tous les cas, ne jamais s'engager (à pied ou en voiture) sur une route inondée.

► Ne pas utiliser les équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques, etc.

APRÈS



► Je m'assure d'être en sécurité avant de réenclencher mon électricité, gaz...



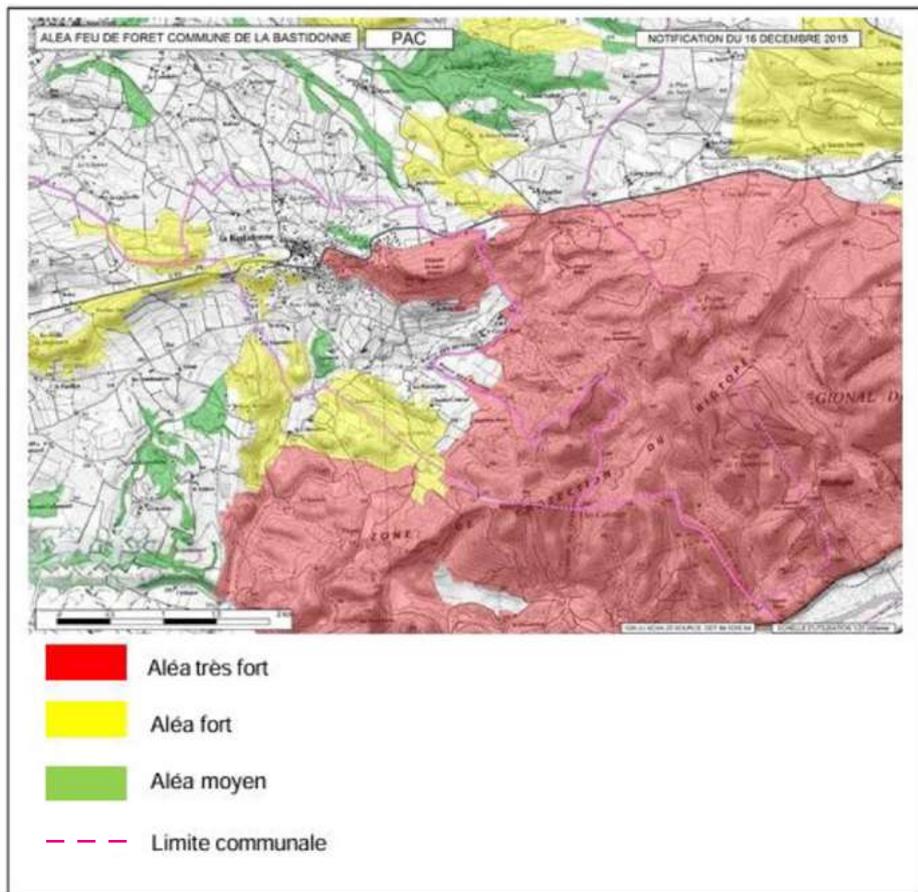
► S'il y a des dégâts, je contacte mon assureur et la mairie.



LE RISQUE FEUX DE FORÊTS

Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé.

On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.



Les bons réflexes

AVANT

- ▶ Entretien des chemins d'accès pour permettre la circulation des véhicules de pompiers
- ▶ Débroussailler
- ▶ Repérer les chemins d'évacuation, les abris
- ▶ Vérifier l'état de la toiture
- ▶ Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- ▶ Préparer quelques réserves d'eau à proximité en cas d'écobuage (pratique agricole de débroussaillage par le feu)
- ▶ Être en mesure d'abriter ou d'isoler les réservoirs de gaz s'ils sont mobiles afin d'éviter tout risque d'explosion à l'approche d'un feu

PENDANT

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- ▶ Informer les pompiers avec calme et précision
Téléphoner au 112 ou 18
- ▶ Rechercher un abri en fuyant dos au feu
- ▶ Rentrer rapidement dans la construction la plus proche
- ▶ Respirer, si possible, à travers un linge humide
- ▶ Ne pas sortir de voiture si vous êtes surpris par un front de flamme.
- ▶ Ne jamais s'approcher d'un feu de forêt

Si le sinistre est à proximité de votre habitation

Ne pas quitter votre maison : une maison bien protégée est le meilleur abri.

- ▶ Fermer les volets, portes, fenêtres, aérations, et calfeutrer avec des linges humides (permet d'éviter la propagation de l'incendie dans la maison)
- ▶ Éviter de provoquer des courants d'air

- ▶ Dégager les voies d'accès et d'évacuation, ouvrir son portail et arroser les abords



- ▶ Abriter ou isoler les véhicules

- ▶ Fermer les vannes de gaz et de produits inflammables



- ▶ Rentrer les tuyaux d'arrosage afin de les protéger et de pouvoir les réutiliser ensuite

- ▶ N'évacuer les lieux que sur décision des sapeurs-pompiers afin de choisir le moment opportun.

Si le sinistre vous surprend à l'écart de toute constructions :

- ▶ Rechercher un écran de protection ou une zone dépourvue de végétation
- ▶ S'éloigner dos au vent
- ▶ En véhicule, rechercher un espace dégagé et rester à l'intérieur (l'habitacle protège au moment du passage des flammes).

Lorsque le sinistre est de faible ampleur et peut être combattu

- ▶ Prévenir les secours et les voisins
- ▶ Si je m'estime en sécurité attaquer le feu à sa base. Utiliser de l'eau ou, à défaut, le piétiner, le battre avec une branche ou l'éteindre avec un vêtement. S'arrêter immédiatement si le feu prend de l'ampleur.





LE RISQUE DE SÉISME

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions). Désormais, la commune est classée en zone de sismicité 4 (moyen).



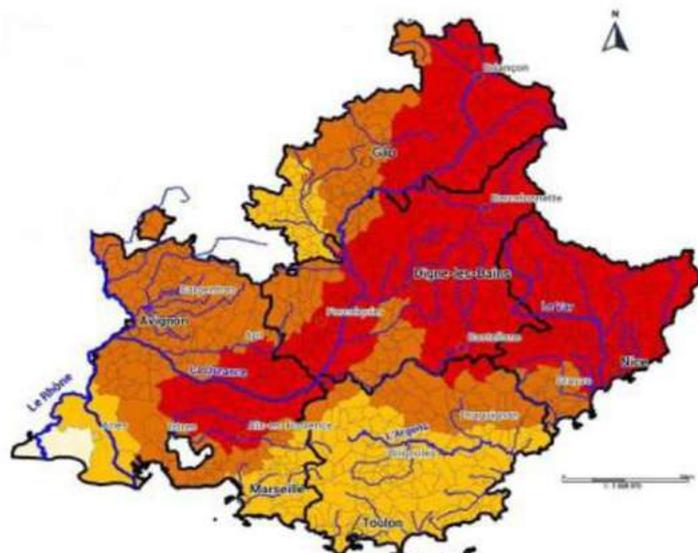
Lien utile :

Bureau Central
Sismologique Français
www.franceseisme.fr

Réseau National de
surveillance sismique
<http://renass.unistra.fr>

Plan séisme
www.planseisme.fr

Zone sismique en région PACA (Plan Séisme 2011)



Auteur : DIREAL PACA / SPR / URNM ; Date création : 29/10/2011
Sources : © IGN, BO CARTOS, Aléa_Séisme_COM_PACA.wor



Aléa très faible

Aléa faible



Aléa modéré

Aléa moyen

Les bons réflexes

PRÉVENTION

► Evaluer la résistance de votre construction

► Repérer les points de coupure du gaz, de l'eau et de l'électricité



► Préparer un plan de regroupement familial.



► Repérer un endroit où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide

► Fixer les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils soient projetés

PENDANT

Quel que soit la situation, se protéger la tête avec les bras et ne pas allumer de flamme.

Si vous êtes à l'intérieur :

► S'abriter sous un meuble solide, près d'un mur



► S'éloigner des fenêtres.

Si vous êtes à l'extérieur :

► S'éloigner rapidement des constructions, bâtiments, pylônes électriques, arbres et plus généralement de tout ce qui peut s'effondrer.



Si vous êtes en voiture :

► S'arrêter et rester dans le véhicule.

APRÈS

► Ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre



► Couper le gaz et l'électricité



► Évacuer les bâtiments (sans prendre les ascenseurs) et ne pas y retourner.

► Lorsque vous êtes bloqué sous des débris : se signaler en frappant sur l'objet adéquat le plus proche (canalisation, poutre.)



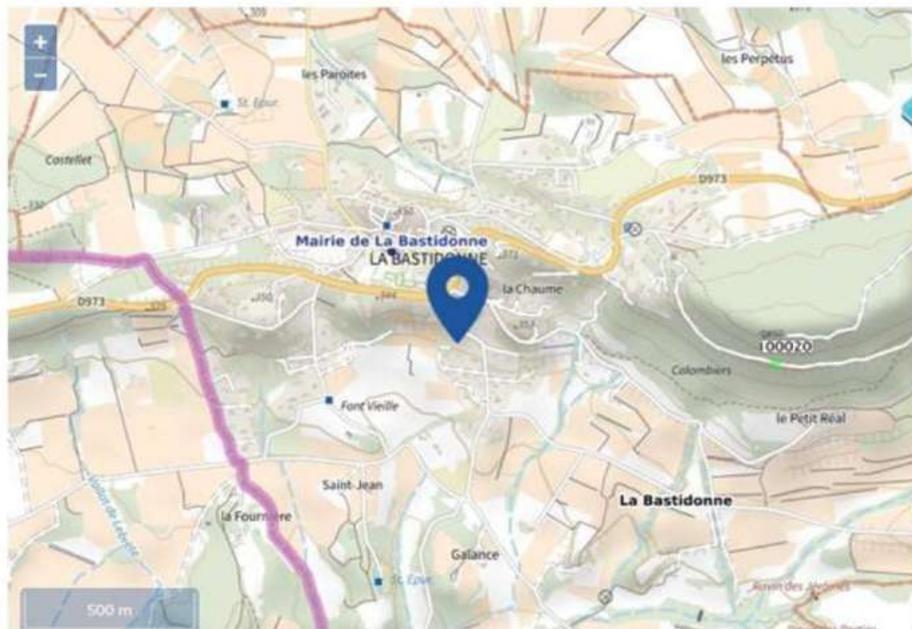
LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour). Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN A LA BASTIDONNE



LEGENDE

	Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique		
Cave	Carrière	Naturelle	Indéterminée
Ouvrage Civil	Ouvrage militaire	Puits	Souterrain
Glissement	Eboulement	Coulee	Effondrement
			Erosion des berges

Les bons réflexes

PRÉVENTION

- ▶ Identification des zones exposées
- ▶ Surveillance des secteurs concernés
- ▶ Interdiction de construire dans les zones les plus exposées
- ▶ Information et sensibilisation de la population par le biais du DICRIM
- ▶ Mise en place d'un dispositif de gestion de crise par le Plan communal de sauvegarde qui détermine les comportements à adopter selon la nature du risque (document consultable en mairie).
- ▶ Systèmes de déviation, de freinage et d'arrêt des éboulis
- ▶ Suppression, stabilisation de la masse instable, drainage éventuel.

PENDANT

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

- ▶ S'abriter sous un meuble solide

Si vous êtes à l'extérieur :

- ▶ Rentrer rapidement dans un bâtiment

En cas d'effondrement :

- ▶ Evacuer les bâtiments sans prendre l'ascenseur
- ▶ S'éloigner de la zone dangereuse





LE RISQUE RADON

Qu'est-ce que le Radon ?

On entend par risque radon, le risque sur la santé lié à l'inhalation du radon, gaz radioactif présent naturellement dans l'environnement, inodore et incolore, émettant des particules alpha. Le radon se désintègre pour former des particules solides, elles-mêmes radioactives et qui émettent un rayonnement alpha et bêta. Le radon représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants. Le radon résulte de la désintégration de l'uranium et du radium naturellement présent dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface de la terre et particulièrement dans les roches granitiques et volcaniques. Le radon se disperse dans l'eau et l'atmosphère, ce qui en extérieur n'est pas nocif pour la santé.

Comment s'en prévenir ?

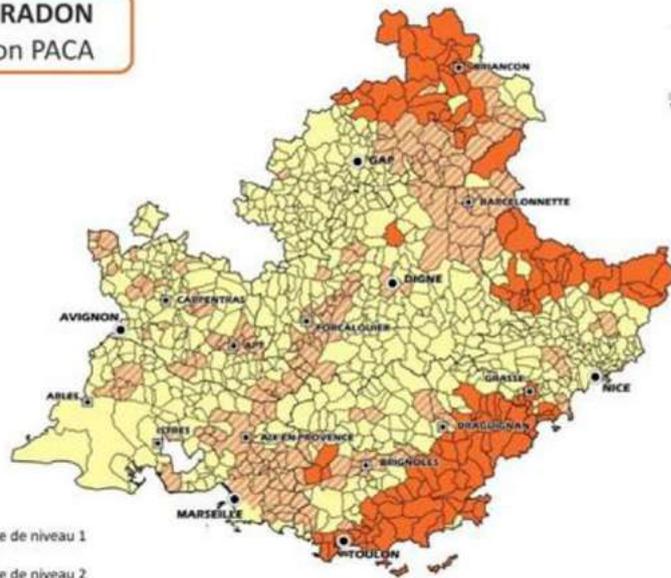
Quand la mesure conduit à mettre en évidence une concentration élevée de radon (supérieure à 300 Bq/m³), il est alors nécessaire de rechercher une solution pour la réduire et pour cela d'identifier les facteurs susceptibles de favoriser la présence du radon. Trois pistes sont en particulier à explorer pour cela :

- Améliorer L'ÉTANCHÉITÉ entre le sol et votre habitation pour limiter l'entrée du radon ;
- Améliorer LA VENTILATION de votre logement afin d'assurer un balayage d'air efficace et diluer la présence du radon ;
- Améliorer votre SYSTÈME DE CHAUFFAGE si celui-ci favorise le transfert du radon vers la partie occupée de votre habitation.

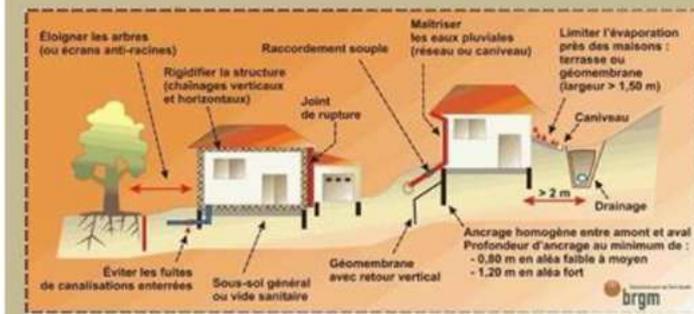
Risque RADON en région PACA

Légende

-  Zone à risque de niveau 1
-  Zone à risque de niveau 2
-  Zone à risque de niveau 3

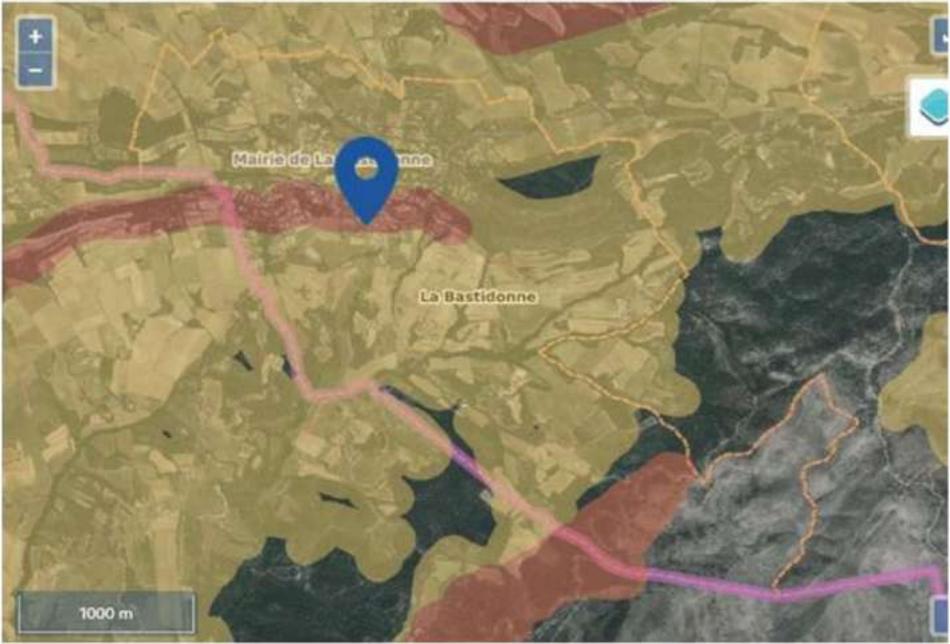


La commune de La Bastidonne est classée en zone à risque de niveau 2 (moyen).



LE RISQUE GONFLEMENT DES ARGILES

GONFLEMENT DES ARGILES



Faible
 Modéré
 Important

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



LES RISQUES CLIMATIQUES

Chaque année, la France connaît des **vagues de chaleurs** ou des **vagues de froid** avec plus ou moins d'intensités.

La Canicule :

En cas de fortes chaleurs, un Plan Canicule est déclenché sur le département. Des actions de préventions sont alors mises en œuvre afin de protéger la population des effets sanitaires.

Pour les personnes les plus vulnérables, ces dernières sont invitées à se faire recenser auprès de la commune (voir inscription en dernière page de ce document)



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

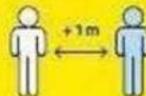
+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Le Grand Froid

Généralement mêlés à d'autres phénomènes météorologiques (neige, verglas...) les effets peuvent être dangereux pour la population et les infrastructures (canalisations, compteurs...)

À NE PAS FAIRE

- ▶ Évitez de vous déplacer, particulièrement les Enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- ▶ Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- ▶ Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid
- ▶ Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- ▶ Évitez de sortir le soir, il fait plus froid



À FAIRE

- ▶ Nourrissez-vous convenablement.
- ▶ Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- ▶ Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.



SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR

- ▶ Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou, et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- ▶ Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- ▶ Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.



SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT

- ▶ Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.
- ▶ Lorsque vous vous déplacez, assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.

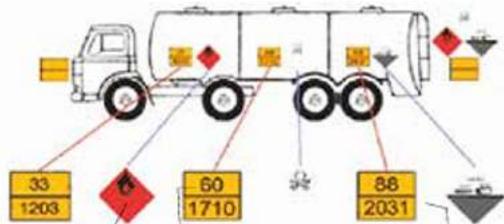




LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Savoir identifier un convoi de marchandises dangereuses :

Pour connaître la gravité d'un accident de TMD il faut disposer de plusieurs informations qui se trouvent sur le véhicule :



Les losanges annoncent le type de danger sous forme de pictogramme.

Les plaques rectangulaires oranges indiquent en haut le code danger de la substance : Si cette dernière est inflammable, corrosive, sous forme gazeuse, liquide, réactive à l'eau, ... Le redoublement de chiffre indique une intensification du danger (exemple : 33 très inflammable).

La ligne du bas représente le code matière (code DNU) qui définit la substance transportée.

PENDANT



Ne pas fumer



Se mettre à l'abri



Écouter la radio et les consignes des autorités publiques

Si vous êtes la première personne sur le lieu de l'accident :

► Prévenir les secours : **Faire le 18 ou 112 avec un portable, le 17 pour les services de police ou de gendarmerie** en précisant, si possible :

- le lieu de l'accident
- la nature du moyen de transport (poids-lourd, train, canalisation, ...)
- le nombre approximatif de victimes le cas échéant
- la nature du sinistre (feu, fuite, explosion, ...)
- le numéro du produit le code de danger indiqué à l'arrière du véhicule pour pouvoir le communiquer lors de l'alerte aux secours.

En cas de feu sur le véhicule (ou le réservoir) ou de fuite de produit :

- Evacuer et faire évacuer les environs de l'accident dans un rayon de 300 m, le plus rapidement possible et vous retirer ou vous protéger des fumées dégagées;
- En cas de nuage toxique, fuir et faire

Les bons réflexes

fuir selon un axe perpendiculaire au vent, si possible et vous confiner : vous enfermer dans un local clos en calfeutrant soigneusement les ouvertures y compris les aérations ou quitter immédiatement la zone.

- Se laver en cas d'irritation et si possible se changer
- Ne pas fumer et de manière générale, supprimer toute flamme
- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit
- Respirer au travers d'un linge mouillé
- Ne sortir qu'en fin d'alerte
- Écouter les radios locales.

APRÈS

- Aérer le local
- Ne pas toucher aux objets, aliments, eau qui ont pu être contaminés par des substances toxiques
- Respecter les consignes des services de secours.

1. S'ÉCHAPPER



**ÊTES-VOUS CERTAIN
DE POUVOIR
VOUS ÉCHAPPER
SANS RISQUE ?**

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER



**SI NON ENFERMEZ-VOUS
ET BARRICADEZ-VOUS**

- Enfermez-vous et barriquez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible



3. ALERTE



**UNE FOIS CACHÉ
ET EN SÉCURITÉ,
APPELEZ LES SECOURS**

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER



**SI SE CACHER OU ÉVACUER
EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE
VIE EST EN DANGER**

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distraitez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras)



**FAIRE FACE
ENSEMBLE**



[QUI APPELER ?]

EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT (éviter de saturer les lignes) pour joindre gratuitement les secours 24h/24

112

URGENCE EUROPÉENNE

N° d'appel d'urgence : Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union européenne.

17

POLICE SECOURS

Lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de violences
- en cas d'agression
- en cas de vol à l'arraché
- en cas de cambriolage

15

SAMU

En cas de besoin médical urgent, en cas de malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, en présence d'un brûlé, en cas d'intoxication.

18

SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou d'accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

114

PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

N° d'appel pour les personnes sourdes et malentendantes, victimes ou témoins d'une situation d'urgence, qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

[INFORMEZ-VOUS]

ALLER CHERCHER L'INFORMATION

RADIO

Radio – ICI
Vaucluse :
88,6 FM



LA MÉTÉO

- ▶ vigicrues.gouv.fr
- ▶ météofrance.com ▶ predictservices.com



PREFECTURE DU VAUCLUSE

www.vaucluse.gouv.fr

MAIRIE DE LA BASTIDONNE

- ▶ <https://labastidonne.fr>
- ▶ 04 90 09 63 95



- ▶ <https://www.facebook.com/mairiedelabastidonne>

INSCRIVEZ-VOUS A LA TELEALERTE

pour être informé automatiquement (voir dernière page de ce document)





À détacher, afficher ou garder précieusement !

Les bons réflexes

EN RÉSUMÉ



N'allez pas chercher les enfants à l'école, qui dispose d'une organisation pour les protéger



Évitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les services de secours



Écoutez la radio et les consignes des autorités
Radio-Ici Vaucluse : 88.6 FM



Prévoir chez soi un kit sécurité : radio à piles, réserve d'eau potable, vêtements, qui devront se situer dans les étages supérieurs des habitations

Inondations



Montez à l'étage



Fermez les ouvertures



Stationnez votre véhicule en hauteur

Feux de forêt



Dégagez les voies d'accès, arrosez les abords



Fermez les volets, portes et fenêtres. Calfeutrez avec des linges humides



Rentrez rapidement dans la construction la plus proche



Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

Séisme



A l'intérieur : abritez-vous sous un meuble solide



Évacuez les bâtiments sans prendre l'ascenseur après le séisme



A l'extérieur : éloignez-vous rapidement des constructions, arbres...



Ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol

MOUVEMENT DE TERRAIN



En cas d'éboulement :
Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Rentrez rapidement dans la construction la plus proche



En cas d'effondrement :
Éloignez-vous de la zone dangereuse

À détacher, afficher ou
garder précieusement !

Les bons réflexes

(Suite)

EN RÉSUMÉ



Climatique



Canicule



Buvez de l'eau et restez au frais



Habillez-vous chaudement (pied, mains, tête)

Grand froid

Chauffez à 19°, vérifiez vos installations de chauffage (monoxyde de carbone), et les ventilations

Dans les 2 cas : Evitez de vous déplacer. Prenez des nouvelles des personnes vulnérables.

Transport de matières dangereuses



Éloignez-vous de la zone dangereuse



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Fermez les volets, portes et fenêtres. Calfeutrer avec des linges humides



Ne pas fumer. Supprimez toute flamme ou étincelle

Attaque terroriste



S'échapper



Se cacher



Alerter



Résister

Notes



inscrivez-vous!



Vous souhaitez être informé en cas d'alerte de risques sur la commune de La Bastidonne ?

[Inscrivez-vous au service de télé-alerte de la ville]

► Vous serez informé par sms ou message vocal en cas d'alerte de risques qui peuvent affecter votre sécurité sur la commune de La Bastidonne.

Vous êtes une personne isolée, vulnérable, en situation de handicap, vous avez plus de 70 ans?

[Inscrivez-vous sur le registre des personnes vulnérables]

► Vous pourrez bénéficier d'assistance en situation de risques majeurs (inondation, incendie, canicule, grand froid ou crise sanitaire).

Bulletins à retourner :

- par voie postale,
- ou à déposer, à la Mairie de La Bastidonne, 17 rue des Ferrages 84120 LA BASTIDONNE

Informations :

04 90 09 63 95
<https://labastidonne.fr>
mairie@labastidonne.fr



Ville de La Bastidonne

**INSCRIPTION AUX ALERTES LIÉES
AUX RISQUES MAJEURS**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Je souhaite recevoir les alertes par SMS
ou par message vocal.

Date : Signature :

► Scanner le QR code ci-joint qui vous oriente immédiatement sur Telealerte et l'inscription en ligne :



Ville de La Bastidonne

**INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES
PERSONNES VULNERABLES**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Date : Signature :